

# Une solution complète pour le Secteur Médical



+ de 15 ans  
d'expérience



+ de 35 000  
interventions



sur toute la France  
(Métropole et Outre-mer)



## Un seul interlocuteur, le Bureau de la PCR

Pour répondre avec facilité à l'ensemble de vos obligations Radioprotection/Employeur/ERP selon la réglementation en vigueur



## Des prestations sur-mesure

Pour la mise en conformité de votre installation actuelle / future, l'aménagement d'un nouvel équipement



## Une solution économique

Pour vous faire bénéficier d'un panel de prestations au-delà de la Radioprotection indispensables à tout chef d'établissement



## Formation Radioprotection des Travailleurs

Pour garantir la sécurité de vos collaborateurs et les protéger des rayonnements ionisants

## Le Bureau de la PCR, Votre partenaire de confiance en Radioprotection

**Certifié Organisme Compétent en Radioprotection**, le Bureau de la PCR accompagne chaque professionnel vers la mise en conformité de son établissement

- ✓ Centres de Radiologie, Rhumatologie, Stomatologie
- ✓ Cliniques, Hôpitaux, Maisons de soins
- ✓ Centres d'hébergements médico-sociaux
- ✓ Cabinets, Cliniques, Centres Dentaires, Vétérinaires
- ✓ Aéroports, Musées et Parcs d'attractions
- ✓ Ministères (Défense nationale, Intérieur, Justice, Santé), Cours d'appel, Parlement européen
- ✓ Entreprises du secteur industriel, technologique, agroalimentaire



## Contact

04 93 24 18 66

sr@bureau-pcr.fr

www.bureaupcr.fr



# Organisation de la Radioprotection



## Missions du Conseiller en Radioprotection

- ✓ Vérifications Périodiques
- ✓ Mesures d'ambiance
- ✓ Études de poste et Zonage
- ✓ Bilan annuel de Radioprotection
- ✓ Mise à jour du DUERP - Radioprotection
- ✓ Évaluation du risque Radon
- ✓ Surveillance dosimétrique individuelle
- ✓ Gestion des événements significatifs (ESR)

**Le Bureau de la PCR**

**est certifié**

**Organisme Compétent**

**en Radioprotection**



## Avantages inclus

- ⊕ **Désignation** d'un Conseiller en Radioprotection
- ⊕ **Rapport technique** de conformité de vos locaux
- ⊕ **Dossier Synthèse Réglementaire** : accessible depuis votre espace client pour vous auto-évaluer sur tous les points réglementaires auxquels vous êtes soumis
- ⊕ **Formation E-learning** : Radioprotection des Travailleurs
- ⊕ **Dossier ASN** : constitution, actualisation, accompagnement
- ⊕ **Affichages réglementaires** : création et mise en place
- ⊕ **Correspondant Employeur SISERI** le cas échéant
- ⊕ **Veille réglementaire et suivi** des évolutions dans votre secteur
- ⊕ **Espace Client dédié** : accès sécurisé, actualisation régulière de votre dossier



# Prestations ponctuelles

## selon vos besoins

**Fort de son expertise**, le Bureau de la PCR vous accompagne vers **la mise en conformité** de votre établissement en vous proposant également des prestations ponctuelles **pour compléter votre organisation actuelle**.



### Contrôle électrique

Vérification initiale et périodique de vos installations permettant de prévenir les risques d'incendie, d'électrocution, de l'électrification

#### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Garantir votre sécurité et celle de vos employés
- ✓ Rédiger un rapport de conformité détaillé, disponible dans votre espace client, mentionnant tous les points contrôlés

\*Lors d'un sinistre, votre assureur peut refuser de vous dédommager en l'absence de contrôle électrique



### Contrôle qualité image

Initial et périodique, interne et externe  
Visant à mieux maîtriser la qualité de l'image, les risques liés aux rayonnements ionisants et la fiabilité de votre appareil

#### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Mettre en place un ensemble d'opérations visant à évaluer et améliorer les performances de vos appareils, contrôler les doses délivrées aux patients



### DUERP (*Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels*)

Création obligatoire dès l'embauche du 1<sup>er</sup> salarié  
Mise à jour imposée lors de toute modification des conditions de travail

#### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Elaborer ou actualiser votre Document Unique
- ✓ Effectuer une analyse complète permettant de prévenir les risques d'accidents de travail et les maladies professionnelles...

*Demande d'enregistrement IPRP en cours*



04 93 24 18 66



sr@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr



## Etude de dimensionnement

Vous mettez en place ou modifiez une activité utilisant des rayonnements ionisants ?

### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Définir au plus juste le choix d'aménagement de vos locaux : épaisseurs minimales ou épaisseurs équivalentes minimales de plomb
- ✓ Vous proposer les dispositifs de sécurité adaptés : signalisations, arrêt d'urgence, informations à reporter sur le plan de la salle...



## Vérification initiale de radioprotection

Obligatoire lors de tout changement significatif : ajout, modification ou remplacement d'un appareil existant émettant des rayonnements ionisants

### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Vous accompagner vers la mise en conformité selon les exigences réglementaires actuelles et dans l'anticipation de toute modification prochainement applicable



## Mesurage radon

*(Gaz hautement radioactif présent naturellement dans les sols)*

Evaluation du risque radon obligatoire pour tout établissement employant des travailleurs et situé en rez-de-chaussée ou en sous-sol

### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Réaliser une évaluation du risque radon puis un mesurage selon les recommandations de la Direction Générale du Travail avec une méthodologie spécifique
- ✓ Etablir un rapport de synthèse proposant les actions correctives



## RGPD *(Règlement Général sur la Protection des Données)*

Obligatoire depuis son entrée en application le 25 mai 2018

### Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Élaborer votre registre RGPD afin de rassembler les moyens et les mesures mises en place, identifier et sécuriser le traitement des données personnelles
- ✓ Créer les affichages spécifiques à votre activité permettant d'informer et de sensibiliser vos patients / employés sur les données collectées



04 93 24 18 66



sr@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr



# Pourquoi nous choisir ?



## Relation privilégiée

Notre équipe vous accompagne et vous représente auprès de l'ASN, l'Inspection du travail ou toute autre autorité de contrôle.



## Proximité et réactivité

Vos demandes, vos appels téléphoniques, vos mails sont traités en direct afin de vous apporter une réponse dans l'immédiateté.



## Méthodes performantes

Diagnostics précis, rapports clairs et détaillés. Vos décisions sont facilitées grâce à l'expertise de notre équipe.



## Technologie innovante

Notre logiciel métier bénéficie d'un développement continu pour mieux répondre aux spécificités et aux évolutions de votre activité.



## Contact



04 93 24 18 66



sr@bureau-pcr.fr



[www.bureau-pcr.fr](http://www.bureau-pcr.fr)

